VILLE DE
HAYANGE

COMMUNIQUÉ DE LA VILLE DE HAYANGE

Hayange, le 17 mars 2020

LA SITUATION À HAYANGE SUITE AU COVID-19 : LE MAIRE ET LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORMENT APRÈS LA PRISE DE PAROLE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Accueil en mairie et action sociale

Suite aux recommandations et injonctions formulées par le Gouvernement, Monsieur le Maire a pris la décision qu'à partir de demain les services administratifs de l'hôtel de ville seront ouverts uniquement de 8h à 12h jusqu'à nouvel ordre (les discussions se dérouleront exclusivement par l'hygiaphone).

Les administrés reçus uniquement en cas d'extrême urgence (CCAS, état civil, déclaration de décès ou autre.) et un par un. L'attente se fait dans le hall de l'Hôtel de Ville, à bonne distance les uns des autres et à extérieur du bâtiment si nécessaire.

Privilégiez le téléphone pour toutes vos demandes de renseignement et avant de vous déplacer en mairie.

- ➔ Si des citoyens constatent une personne affaiblie, âgée, seule, sans nourriture, contactez la mairie ou le CCAS de la Ville de Hayange.
- ➔ La permanence du Maire sans rendez-vous est annulée jusqu'à nouvel ordre vu la situation.

Poste communale

Le service postal communal du Konacker sera également fermé.

Ateliers municipaux

Les ateliers municipaux et le chantier d'insertion du ccas tourneront en service minimum, soit de 7h à 11h, uniquement pour le nettoyage de ville et les travaux présentant un caractère urgent de dangerosité.

Contact
communication@ville-hayange.fr
03 82 82 49 26

VILLE DE
HAYANGE

Navette senior

La navette senior sera maintenue uniquement sur réservation de 8h à 12h.
Son utilisation est réservée aux cas d'extrême urgence (consultations médicales & courses alimentaires essentielles).
Un nombre très limité de personnes sera autorisé dans la navette. Des masques et gants seront mis à disposition et l'obligation de porter un masque et de se désinfecter régulièrement sera signifiée aux usagers.

Services jeunesse

La bibliothèque municipale et le local jeunes sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Police municipale

Pour contacter la Police municipale, veuillez privilégier les demandes par téléphone et en cas d'extrême nécessité.
Police municipale de Hayange : 03 82 85 89 49 (bureaux) et 06 65 22 75 41 (patrouille)
La Police Nationale n'accueillera plus de public dans ses locaux.
En cas d'extrême urgence, composez le 17.

Gardes d'enfants

La situation reste floue et la Ville n'a pas encore reçu d'information de la Préfecture ou de l'Éducation nationale. Un service de garde d'enfants des personnes travaillant dans le secteur médical sera mis en place prochainement dont les modalités restent à préciser par les services déconcentrés de l'État.

Souvent ces parents travaillant dans le secteur médical sont réquisitionnés et n'ont pas d'autre choix que cette solution de garde. Nous les félicitons et les remercions chaleureusement pour leur investissement.

Marchés hebdomadaires

Les marchés hebdomadaires du jeudi et samedi matin sont annulés jusqu'à nouvel ordre.

Contact
communication@ville-hayange.fr
03 82 82 49 26

VILLE DE
HAYANGE

Festivités

Les mariages, baptêmes, noces et locations de salles, sont annulés. La Ville remboursera intégralement les salles louées aux personnes, associations et entreprises concernées.

Les événements de la Ville seront annulés. Le Maire invite les associations de la Ville à faire de même.

Fermetures obligatoires

Monsieur le Maire rappelle en outre que les commerces, bars et restaurants doivent absolument respecter la fermeture décidée par arrêté ministériel.

Ces mesures changent notre mode de vie, mais nous considérons que nous ne devons pas prendre ce virus à la légère. Ne vous serrez plus la main, ne sortez qu'en cas d'extrême urgence et respectez les consignes du Gouvernement et de l'Agence Régionale de Santé. Pour votre sécurité, méfiez-vous des informations non officielles.

Nous ferons d'autres annonces dès que nous aurons des informations supplémentaires.

Ne cédez pas à la panique. Nous comptons sur votre civisme en respectant les consignes d'hygiène et de sécurité. Merci à tous et restons unis malgré la distance qui s'impose à nous.

Votre Maire, Fabien ENGELMANN

Conseiller Régional Grand Est

Contact
communication@ville-hayange.fr
03 82 82 49 26